

**Ce texte a été retiré
par son auteur
le 9 novembre 2022**



N° 441

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 7 novembre 2022.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

pour l'accueil et la protection des animaux sauvages,

présentée par

M. Vincent LEDOUX,

député.